

LA FEBEA, PARTENAIRE  
DU DEVELOPPEMENT  
DE VOTRE ENTREPRISE

Vous recherchez un accompagnement personnalisé au quotidien ?

Vous souhaitez vous développer, pourquoi pas à l'international ?

Vous voulez suivre la réglementation mais n'avez pas les ressources internes ?

Vous défendez une cosmétique responsable ?

Vous voulez échanger, partager et même mutualiser certains coûts ?

Vous voulez connaître les best practices, à la fois pour la formulation et les packagings de vos produits ?

Vous voulez des conseils juridiques ?



# LA FÉDÉRATION DES ENTREPRISES DE LA BEAUTÉ

**Unique**

syndicat  
professionnel du  
secteur  
cosmétique

**82%**

de  
PME / TPE

**95%**

du chiffre  
d'affaires du  
secteur

**67 %**

des entreprises  
situées en  
région



## DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION AUX PRODUITS DE LUXE

Les adhérents de la FEBEA produisent l'ensemble des catégories de produits cosmétiques, sur tous les segments de marché.



Beauté  
& soin



Capillaire



Hygiène  
bébé



Hygiène  
dentaire



Hygiène  
toilette



Maquillage



Parfum

# LES MISSIONS DE LA FEBEA

1

La FEBEA offre à ses adhérents – TPE, PME, ETI ou grands groupes – des services utiles à leur croissance, en France et à l'export sur l'ensemble des questions économiques, environnementales, juridiques, réglementaires, scientifiques, sociales, techniques...

2

Porte-parole du secteur, elle promeut l'image d'une industrie performante, moderne et responsable, et fait connaître ses actions et ses engagements.

3

Elle réunit les chefs d'entreprises pour identifier les grandes orientations de son action. Elle organise des groupes de travail avec les experts des entreprises adhérentes pour définir les positions du secteur, diffuser les bonnes pratiques et accompagner les équipes dans leur démarche qualité et de responsabilité.

4

Elle organise des événements thématiques destinés à faire se rencontrer les parties prenantes et à partager les enjeux de demain.

5

Elle valorise les entreprises du secteur cosmétique et défend leurs intérêts en France auprès des pouvoirs publics, de la communauté économique et scientifique, et de la société civile.



# CE QUE LA FEBEA PEUT VOUS APPORTER

**Des experts à votre disposition pour répondre à toutes vos questions :**

## RÉGLEMENTAIRES

- sur les ingrédients et les évolutions de la réglementation cosmétique,
- sur les allégations et l'étiquetage de vos produits,
- sur l'export et la réglementation à l'international hors UE,
- sur l'information des consommateurs...

## ENVIRONNEMENT

- sur l'économie circulaire
- sur la biodiversité
- sur l'éco-conception des packagings et des formules...

## JURIDIQUES ET SOCIALES

- les relations avec vos salariés : droit du travail, convention collective...,
- les relations contractuelles avec vos fournisseurs et vos clients,
- les relations avec l'administration : contrôles DGCCRF, ANSM...,

**Des outils de développement :** des argumentaires, des recommandations et des guides pratiques, des FAQ...,

**Une veille constante de l'information** cosmétique avec des newsletters, des lettres d'information hebdomadaires ou mensuelles, sur des sujets variés : réglementaire, juridique, social, international...

**Une veille de la sphère digitale,**

**Des accélérateurs de croissance** pour les TPE et PME,

**Une bourse à l'emploi** qui permet de bénéficier d'une CVthèque fournie et de déposer les offres en ligne,

**Des webinaires** sur des thématiques scientifiques, réglementaires, juridiques et sociales, internationales ou environnementales,

**Un calendrier de lancement presse nationale** regroupant tous les événements RP et digitaux du secteur,

**Des documents pour vos exportations :** Certificat de Vente Libre (le CVL est un document essentiel pour exporter des produits cosmétiques vers 64 pays situés hors de l'Union européenne), certificat GMP pour la Chine. En France, la FEBEA est la seule entité à posséder la certification ISO 9001 (2015) pour la délivrance des CVL,

# CE QUE LA FEBEA PEUT VOUS APPORTER

**Des audits mutualisés :** pour réduire les coûts des audits de qualité des fournisseurs de matières premières cosmétiques. Ce service permet de réaliser, sur un site, un seul audit d'une ou plusieurs matières premières, pour le compte de plusieurs clients. Il est assuré par un auditeur qualifié. La FEBEA propose aux entreprises de mutualiser leurs audits afin de bénéficier d'une diminution des coûts mais aussi d'une simplification ultérieure des formalités. Depuis janvier 2020, la FEBEA propose aux membres du service d'auditer les laboratoires de tests pour l'efficacité des produits de protection solaire.

**La labellisation d'auditeur BPF :** la FEBEA et l'IFIS Cosmétique ont créé un label pour les auditeurs réalisant les audits des bonnes pratiques de fabrication selon le référentiel ISO 22716. Ce label vise à répondre à la demande des adhérents de la FEBEA soucieux de la qualité des audits BPF effectués chez leurs sous-traitants. La liste des auditeurs labélisés est disponible pour les adhérents de la FEBEA.



# LA FEBEA C'EST AUSSI...

**Un porte-parole du secteur auprès des médias :** la FEBEA prend régulièrement la parole dans la presse et répond aux sollicitations des journalistes pour valoriser le secteur,

**Une voix commune des entreprises auprès des parties prenantes :** la FEBEA agit au nom de l'ensemble de la profession et dialogue avec les acteurs concernés (ministères, agences, ONG, associations de consommateurs, cercles scientifiques...),

**Une représentation du secteur auprès des partenaires :** les experts de la FEBEA représentent les intérêts de ses adhérents auprès de divers organismes (Cosmetics Europe, ARPP, CITEO...).

## Et pour les entreprises en cours de création ?

**Le Programme « coup de pouce »** c'est un accompagnement personnalisé pour faciliter le développement des nouvelles entreprises,



# NOS RECENTES ACTIONS

## Un secteur cosmétique toujours plus engagé **pour l'environnement**

- La FEBEA a réalisé en 2019 un livre blanc regroupant **les bonnes pratiques du secteur cosmétique en matière d'environnement et d'économie circulaire** et cette année, a dévoilé son **guide de bonnes pratiques sur la biodiversité**.  
L'objectif : partager les innovations entre grands groupes, TPE et PME,
- En partenariat avec CITEO, la FEBEA a élaboré un **guide sur l'amélioration de la recyclabilité des emballages en plastique**  
L'objectif : donner des guidelines concrets et partager les best practices pour favoriser le 100% recyclé,
- La FEBEA participe à l'initiative SPICE (Sustainable Packaging Initiative for Cosmetics).  
L'objectif : guider la politique d'emballage durable en mettant à disposition de toutes les entreprises un outil d'analyse du cycle de vie des emballages,
- La FEBEA propose à ses adhérents le service « Expertise APA », pour les aider et les orienter dans leurs démarches d'accès aux ressources génétiques et de partage des avantages,
- La FEBEA a participé aux consultations et a suivi étroitement les discussions des projets de loi « anti-gaspillage pour une économie circulaire » et « climat et résilience »,
- La FEBEA a présenté son premier plan d'actions pour réduire l'empreinte plastique du secteur cosmétique : **le Plastic Act**. Le Plastic Act, c'est une véritable feuille de route pour permettre au secteur cosmétique de réduire son empreinte plastique, selon le principe des 4 « R » : Réduire, Réemployer, Recycler les emballages plastiques cosmétiques, et Réincorporer le plastique recyclé. Cette feuille de route fixe des objectifs chiffrés très ambitieux, à horizon 2025, allant au-delà des dispositions prévues par la loi AGECE :
  - Réduire les volumes d'emballage plastique de 15%
  - Réemployer 20% des emballages
  - Réincorporer 10% à 25% de plastique recyclé
  - Recycler 100% des emballages

Avec le Plastic Act, le secteur cosmétique est le premier secteur à s'engager collectivement dans une telle démarche, avec un plan d'actions ambitieuses, concrètes et pragmatiques, accessibles à toutes les entreprises cosmétiques - petites, moyennes et grandes.

# NOS RECENTES ACTIONS

## Un secteur cosmétique toujours plus engagé **pour la transparence**

- Ayant à cœur d'accompagner au mieux ses adhérents dans la défense des ingrédients cosmétiques et d'informer les consommateurs en toute transparence, la FEBEA a ouvert le 1er juillet 2019 sur son site Internet une **base de données répertoriant plus de 25 000 ingrédients**. Cet outil inédit permet à tous ceux qui le souhaitent d'**obtenir des informations sur un ingrédient présent dans un produit cosmétique**: fonction(s), origine,...
- La FEBEA est présente sur les réseaux sociaux LinkedIn, Twitter et depuis juillet 2020 sur **Instagram avec son compte @leLabdeClaire**, un outil d'information et de sensibilisation à destination du grand public. La FEBEA souhaite grâce à ce nouveau canal pouvoir toucher une cible plus jeune et lui proposer des contenus fiables sur les produits cosmétiques.
- En novembre 2020, la FEBEA lance son **application mobile CLAIRE, qui décrypte les ingrédients des produits cosmétiques**. Les ingrédients répertoriés dans l'application proviennent de la base de données de la FEBEA qui continue d'être enrichie par nos experts. 3 mois après son lancement, l'application **contient 27 000 ingrédients et a été téléchargée par plus de 14 000 personnes**.

## Un secteur cosmétique toujours plus engagé **pour s'adapter aux évolutions des réseaux de distribution**

### DISTRIBUTION SELECTIVE & DIGITALE

- Face à des circuits pluriels et des modes de consommation en mutation, il apparaît capital pour les marques de **conserver la maîtrise de leurs réseaux de revendeurs**. C'est dans ce contexte que la FEBEA est **très impliquée dans le processus de révision du Règlement européen qui fixera le cadre applicable à la distribution sélective pendant les 10 années à venir**. C'est l'occasion de rappeler l'importance de ce mode de distribution tant au niveau sociétal que concurrentiel, gage d'équilibre entre le bien-être des consommateurs et la préservation des droits des fabricants et de l'image de leurs produits.
- La FEBEA accompagne également ses adhérents dans **la transformation digitale et ses enjeux juridiques** en participant notamment à la **refonte de la réglementation applicable en matière de e-commerce** qui date des années 2000. Dans ce cadre, la FEBEA est très active dans les discussions sur le « Digital Services Act » qui posera les nouvelles règles applicables aux plateformes et intermédiaires en ligne.

# NOS RECENTES ACTIONS

## Un secteur cosmétique toujours plus engagé **pour la solidarité**

- La FEBEA se mobilise avec ses adhérents auprès des associations de dons comme Dons Solidaires ou l'Agence du don en nature **afin de leur apporter des produits cosmétiques**, suite à des appels à don par exemple.
- L'association belle & bien, qui **vient en aide aux femmes atteintes de cancer**, est la cause solidaire de la FEBEA.
- Au début de la crise sanitaire, la FEBEA s'est **mobilisée auprès des pouvoirs publics** afin d'obtenir une dérogation pour **produire du gel hydro-alcoolique pour contrer la pénurie de produit**. Les adhérents de la FEBEA se sont mobilisés afin de produire du gel hydro-alcoolique, parfois même en modifiant leur lignes de production et en approvisionnant les hôpitaux de toute la France en un temps record. **1/3 de la production de gels hydro-alcooliques réalisée pendant le premier confinement** était produit par le secteur cosmétique.



# REJOIGNEZ VOTRE SYNDICAT PROFESSIONNEL

## 1- Vous nous faites parvenir les éléments suivants :

- Fiche "Mieux vous connaître" complétée (envoyée sur simple demande)
- KBIS de votre société
- Liste de vos marques ou licences
- Conditionnements à plat des produits distribués ou fabriqués en France (ou fichiers numériques lisibles)

## 2- Les experts de la FEBEA étudient votre dossier.

## 3- Nous reprenons contact avec vous afin de :

- Vous faire part de nos commentaires,
- Vous faire savoir si votre dossier a été validé,
- Organiser un rendez-vous afin que vous rencontriez l'équipe de la FEBEA.

## CONTACT



Géraldine DEWALLE

Chargée de développement

[gdewalle@febea.fr](mailto:gdewalle@febea.fr)

137 rue de l'Université – 75007 PARIS

Tél : 01.56.69.67.89

## RETROUVEZ-NOUS SUR



## CONTACTEZ-NOUS

FEBEA

137 rue de l'université

75007 Paris

01 56 69 67 89

[www.febea.fr](http://www.febea.fr)